

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
APPLICATION DE LA LOI DU 4 AOUT 1962 - SECTEUR SAUVEGARDE

VILLE DE
S^t GERMAIN EN LAYE
78 . Yvelines



SECTEUR SAUVEGARDE
RAPPORT PRELIMINAIRE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
APPLICATION DE LA LOI DU 4 AOUT 1962 - SECTEUR SAUVEGARDE

VILLE DE S^t GERMAIN EN LAYE 78 . Yvelines



SECTEUR SAUVEGARDE
RAPPORT PRELIMINAIRE

S O M M A I R E

	Pages
- Préambule	3
I - Avant-Propos	5
II - Données Géographiques	9
III - Données Economiques	13
IV - Données Historiques	19
V - Patrimoine Architectural Héritage Monumental	25
VI - Application de la loi du 4 Août 1962	36
VII - Plans	38
1) Plans fournis par la Direction de l'Équipement	
2) Plans établis par l'Architecte	
VIII - Enquête d'Urbanisme dite "Enquête de Grand Périmètre" Registre des données urbaines Rapport sur l'analyse de l'habitat Enquête d'activités Analyse selon variables	39
IX - Sources et Bibliographie	47
A - 1 : Sources inédites	
A - 2 : Sources imprimées	
B - : Bibliographie	

	Pages
X - Iconographie	49
A - Cartes et plans	
B - Iconographie proprement dite	
XI - Directives Provisoires	57

P R E A M B U L E

A la suite de la "Proposition de Délimitation du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye" établie en Décembre 1972 par l'Architecte soussigné, il a été créé un "Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye", dans le cadre de la loi du 4 Août 1962, par arrêté interministériel du 15 Novembre 1974.

Par décision conjointe de Messieurs le Ministre de l'Equipement et le Secrétaire d'Etat à la Culture, Monsieur Jean-Pierre JOUVE, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a été agréé pour établir le "Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye."

Cette décision a été concrétisée par deux contrats entre les deux Ministères cités ci-dessus et l'architecte, respectivement en date du 5 Décembre 1975 et du 8 Janvier 1976.

La "Proposition de Délimitation du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye", comprenait un certain nombre de données permettant d'appuyer cette proposition.

Ces données doivent être reprises, développées, corrigées et complétées pour composer le rapport définitif, objet final des deux contrats cités ci-avant.

Le rapport définitif constituera en quelque sorte ce que l'on pourra appeler la Charte du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye.

Le rapport préliminaire a pour objet de préparer et d'annoncer le rapport définitif, et de publier certains documents, sans attendre que le rapport définitif soit achevé, de façon à permettre d'intervenir dès à présent dans le Secteur Sauvegardé. (Directives provisoires, rapport sur l'application de la loi du 4 Août 1962, Enquête de Grand Périmètre etc...).

Nous précisons que le rapport définitif comprendra un certain nombre de pièces écrites et de plans qui viendront en remplacement ou en complément de certains éléments constitutifs du présent rapport préliminaire.

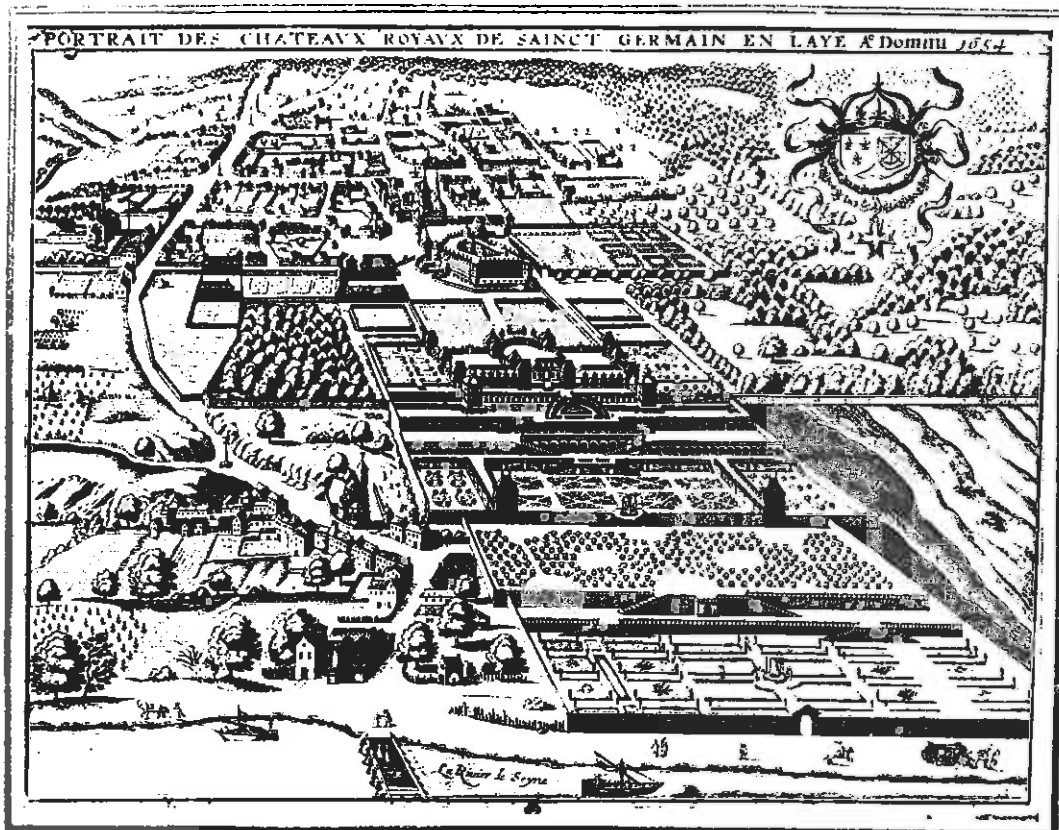
La préparation du rapport définitif et la réunion des éléments qui doivent en faire partie, sont déjà très avancées, et cela d'une façon inégale selon les chapitres. Aussi, chacun d'eux sera fourni dès qu'il sera prêt, sans qu'obligatoirement cet ordre soit le même que l'ordre numérique des chapitres.

L'Architecte soussigné précise qu'il a réalisé "hors contrat" :

- un document très important, sinon exhaustif sur l'histoire de Saint-Germain-en-Laye et son évolution
- trente neuf (39) albums de documents iconographiques permettant d'illustrer la recherche précédente, dont la plupart sont inédits ou n'ont pas fait l'objet d'une publication antérieure.

Ces documents peuvent être consultés sur demande à son Agence, 31 Rue Geoffroy L'Asnier - 75 004 - PARIS.

S'ils ont été utiles à l'établissement du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur, ils débordent très largement les limites des contrats qui lient l'Architecte à l'Administration.



Portrait des Châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye
1654

CHAPITRE I

A V A N T - P R O P O S

Alain disait :

"qu'aucune oeuvre d'homme ne montre mieux qu'une ville la forme de la terre, ou la courbe d'un fleuve. Il n'est pas une pente, un toit, un mur, une fenêtre qui ne disent le climat et les saisons. De même les chemins du trafic et l'art de vendre et d'étaler, tout cela obéit à la nature, et en même temps triomphe de la nature."

L'esprit progressiste du XIXème et du XXème siècles industriels, ignorant bien souvent ces lois naturelles, leur attribuant même un rôle passif, sous prétexte de liberté, mais surtout d'opportunité et de facilité, a conduit dans bien des cas, à des interventions sauvages, aboutissant à un urbanisme réformateur et arbitraire, où toutes les formes du passé étaient considérées comme des attributs démodés, indignes d'une agglomération en voie de développement, qui, pour beaucoup se devaient de les proscrire, en ne gardant que quelques reliques.

C'était, pour ceux-là, se placer tout simplement "hors de l'histoire".

Ainsi que l'a déclaré José-Augusto FRANCA, dans sa communication au "Colloque sur la sauvegarde du Paysage et des Sites Historiques" qui s'est tenu à Lisbonne en Septembre 1968 :

"Une ville est à la fois un fait culturel et conscientiel, ou, si l'on veut, (et si l'on n'a pas peur des mots) un "fait d'âmes", comme le voulait, en 1924, un des créateurs de l'urbanisme moderne." Chaque ville est constituée par des systèmes de signes complexes soumis, à une morphologie et à une syntaxe architecturale, mais aussi à une sémantique, que l'urbanisme se doit de garantir par son propre dynamisme. L'ignorance, ou la négation du passé, n'est qu'un symptôme très grave de crise sémantique à l'intérieur de l'urb

Perçue en fonction d'une série de liens existentiels, pragmatiques et sentimentaux, une ville est donc un objet vivant, qu'il faut déchiffrer en termes spatio-temporels, c'est-à-dire en termes existentiels. Il y a "une expérience de la ville", qui constitue un ensemble continu, où le temps de notre lecture humaine s'accorde au temps historique de la ville elle-même. Notre expérience, au niveau du quotidien, n'est ainsi que la représentation possible d'une expérience ancestrale. Toute coupure, toute amputation, tend à réduire nos propres possibilités de vivre, les transférant dans les domaines suspects de la nostalgie.

Il est sans doute plus sain de posséder un objet que d'en rêver, et les messages spirituels du passé ne sauraient se transmettre en l'absence de leur support matériel.

Les maisons, les ensembles, les monuments, le tracé d'une rue, les composantes en quelque sorte de la permanence et de l'efficacité spirituelle et culturelle d'un quartier ancien, sont, à juste titre, des documents que les historiens apprennent maintenant à lire, en sortant des limites informatives de leurs bibliothèques et de leurs archives.

Nombreux sont ceux, qui, aujourd'hui, sont conscients du fait qu'à détruire ou falsifier ces documents, on atteint plus ou moins directement leurs destinataires, qui ne sont autres que les habitants présents et futurs de la ville.

Aussi, la protection de ces unités constitue-t-elle un indice de culture, que les administrations municipales en particulier se doivent de démontrer et de garantir.

Pourtant le développement d'une ville conduit toujours à l'envie d'intervenir dans les quartiers anciens. L'histoire de l'urbanisme, depuis plus d'un siècle, en est le témoin. On commence cependant depuis quelques années à se rendre compte que le prix de ces interventions est toujours trop élevé, même si la spéculation sur les terrains les rend apparemment rentables, et si quelques-uns en retirent des profits immédiats.

Certes, il faut assainir quelques vieux quartiers dits "populaires" surtout en y faisant baisser la densité d'occupation démographique. Il y a des démarches prioritaires, que l'on ne peut éluder (attention pourtant : qu'elles soient vraiment prioritaires !)- mais, ruiner le patrimoine, sans compensation pratique, superposer à la ville ancienne une contrefaçon de ville moderne, sont des attitudes qui se passent trop souvent aujourd'hui de toute critique, rentabilité et circulation servant de réponse à tout.

Il faut donc respecter les unités anciennes, en les revivifiant d'une façon programmée, et dans un esprit de cohérence. Il convient de se montrer fidèle en tous points à la substance des formes, de ne pas désintégrer, ni écarteler ce qui s'accorde, penser à l'habitant, à sa sécurité, lui permettre de retrouver sa sérénité dans le milieu urbain, qui est le sien, mais fut aussi celui de ses ancêtres, et qu'il se doit ^{de} transmettre avec les mêmes qualités matérielles et immatérielles à sa descendance.

"Il ne suffit pas de sauver le passé, il faut encore le faire vivre dans le présent, et par le présent",

disait Gonzague de Reynold,

"Il faut insérer activement dans la vie de demain le patrimoine du passé, considéré non seulement comme une force culturelle, mais aussi comme une force économique",

ajoute Pietro Gazzola, mais aussi

"n'altérer en aucune manière une expérience urbaine, même au niveau des générations à venir, sous prétexte que celles-ci auront une autre expérience à vivre"

conclut J.A. Franca, car il y a danger

"à couper cette expérience d'une chaîne de fonctions existentielles signifiées matériellement au long des siècles."

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, comme dans bien d'autres villes, ces problèmes connaissent aujourd'hui une acuité réelle. Les nécessités du développement de l'agglomération rendent nécessaire, sinon impérative, la réanimation des quartiers anciens, si l'on veut que le centre historique en reste ou en redevienne le cœur.

Un certain nombre d'enquêtes, d'études, ont fait état de cette préoccupation. Un certain nombre d'opérations ont été envisagées, certaines même réalisées, conduisant chaque fois à une proportion trop importante d'immeubles anciens à faire disparaître ou disparus, à des césures trop profondes dans le tissu urbain, difficilement acceptables, si l'on veut maintenir les conditions qui assurent au milieu ambiant sa continuité et son homogénéité, conditions indispensables à sa remise en valeur et à sa revitalisation au bénéfice des générations à venir.

La Municipalité de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, soucieuse de résoudre ce problème, en accord avec le Ministère des Affaires Culturelles, et le Ministère de l'Équipement et du Logement, désireuse de répondre en toute connaissance de cause aux préoccupations exprimées par certains de ses administrés, sans pour autant perdre de vue ses responsabilités évidentes des points de vue administratif, juridique, social et financier, a demandé que soit étudiée sur son territoire, l'implantation d'un Secteur Sauvegardé.

Son souci, comme indiqué dans le préambule a été satisfait, et le rapport définitif, en cours d'établissement, qu'annonce le présent rapport préliminaire, aura pour but de définir, délimiter, décrire le Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye, tout en explicitant et justifiant les options prises, et de préciser le cadre à l'intérieur duquel il pourra se développer.

CHAPITRE II

DONNEES GEOGRAPHIQUES

Saint-Germain-en-Laye, ville royale et ancien joyau de l'Ile de France à sa limite du Parisis et du Mantois, se situe sur un plateau qui, à l'origine, était entièrement boisé.

Ce plateau, à hauteur de la ville, domine, à l'Est, de ses quelques soixante mètres, la vallée de la Seine dessinant depuis BOUGIVAL sa quatrième boucle en aval de Paris.

Il est sensiblement plat, s'inclinant doucement du Sud au Nord, se terminant de façon relativement abrupte aux approches de la Seine. Au Sud, il est limité par le rû de Buzot, affluent profondément encaissé de la Seine, orienté E.O, vers laquelle il descend en pente assez prononcée.

Vers l'Ouest et le Nord de la Ville, le plateau est recouvert par la forêt domaniale, encore riche de 3.566 hectares boisés.



La foire aux Loges dans la Forêt de St-Germain

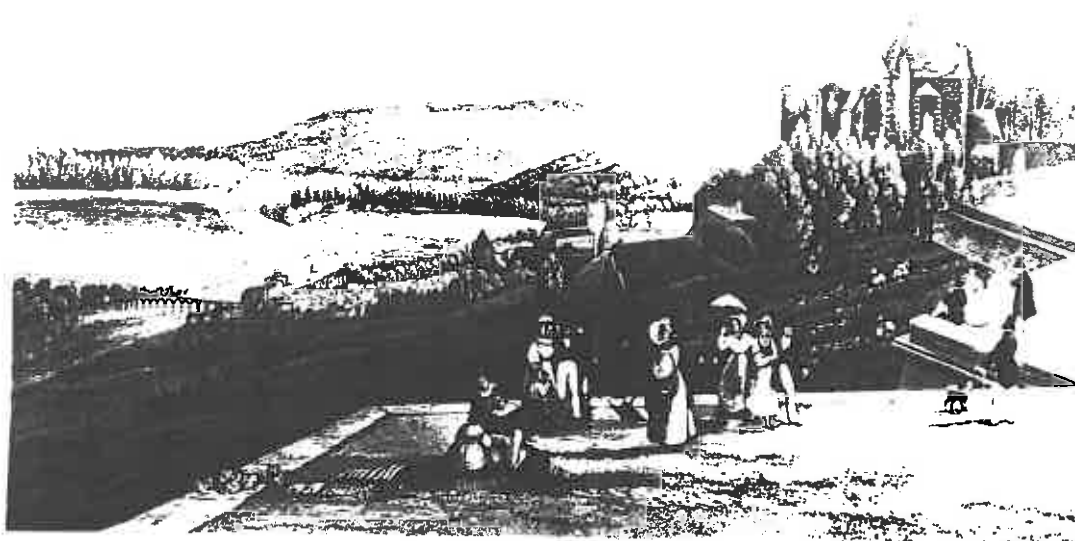
Formation du sol

Le sol du plateau est dû à une stratification du fond du bassin parisien, qui a été excavé par la Seine, l'opération s'étant accompagnée d'apports d'alluvions, ce qui fait que les couches successives vont des calcaires de Saint-Ouen et des sables de Beauchamp, à la craie, en passant par les marnes, les sables de Cuise, les fausses glaises, les argilles plastiques, les calcaires et les marnes.

Les calcaires de Saint-Ouen, sables de Beauchamp, marnes et caillasses sont les trois formations formant la plus grande partie du terrain d'assiette de la ville. La première et la troisième formations sont réputées comme étant de bonnes assises. Sur les pentes, les formations éboulées sont beaucoup moins favorables.

La partie supérieure occupée par la forêt et une portion de la ville est sablonneuse et perméable. Au-dessous, on rencontre de beaux calcaires, et plus en dessous encore des calcaires de qualité moindre.

Ce sol n'a qu'une médiocre valeur pour les cultures, mais à une certaine époque il a permis la mise en exploitation de nombreuses carrières, actuellement toutes abandonnées..



Saint-Germain - Vue de la Seine

Hydrographie

Le sol du plateau étant très perméable, on n'y trouve aucun cours d'eau, et pratiquement pas de sources.

Nous noterons par contre quelques mares artificielles réparties dans la forêt, et quelques puits dans l'agglomération, dans l'ensemble assez profonds (35 à 111 m).

C'est ce qui explique que dans le passé, Saint-Germain-en-Laye ait dû être alimenté en eau par aqueducs.

A noter que vers 1300 m de profondeur, les niveaux du Dogger contiennent une eau à 55° C.

Climat

Saint-Germain-en-Laye a été surnommé la "Montagne Bon Air" au moment de la Révolution, ce qui s'explique par sa situation bien protégée contre les vents frais du Nord-Ouest, du Nord, du Nord-Est, mais exposée par contre aux vents tièdes du Sud-Ouest et de l'Ouest. D'une façon générale, les vents sont faibles.

La chute des pluies est d'environ 610 mm par an, c'est-à-dire légèrement plus qu'à Paris et légèrement moins que dans le reste du Département. De toute façon, cette moyenne est nettement inférieure à celle de la France (800 mm).

En gros, il pleut un jour sur deux et généralement les pluies sont fines et persistantes.

Dans l'ensemble, le climat est très doux, à hygrométrie régulière, sans trop de journées de grand froid, ni de journées d'ensoleillement continu. La température moyenne annuelle est relativement froide, 10° C (comprise entre 2 et 4° C en moyenne pour les mois d'hiver, et 17/19° C de moyenne pour les mois d'été).

Communications

Saint-Germain-en-Laye, bien que n'étant pas né d'un noeud de communications de grande envergure, doit sa position résidentielle privilégiée d'être fort bien raccordée au réseau général.

Vers l'Ouest, les R N 13 et 190 vous conduisent en Normandie, vers l'Est, on va à Paris par les R N 190 (Chatou, Le Vésinet) et 13 (par Bougival et Rueil). Une route Nord-Sud, la R N 184, mène à Pontoise ou à Versailles.

L'agglomération est raccordée au réseau autoroutier vers l'Ouest et Paris par l'A 13, et sera accessible facilement par la future A 14, l'A 86, l'autoroute de rocade en construction.

Enfin, au point de vue ferroviaire, c'est le terminus Ouest actuel du R.E.R., et une desserte de la Ville pour le trafic marchandises peut se faire par la ligne et la gare de la Grande Ceinture.

Nous mentionnerons également la grande voie fluviale que constitue la Seine.

Sur le plan administratif, Saint-Germain-en-Laye est la commune la plus étendue des Yvelines avec 4.919 hectares (puisqu'elle englobe la totalité de la forêt domaniale). C'est un chef lieu de cantons, le siège d'une sous-préfecture, et la 1ère région militaire y a installé son Etat Major (camp des Loges).

Nous précisons que les informations données ci-dessus aux alinéas : Formation du sol, Hydrographie, Climat, sont tirées d'une étude établie spécialement par le B.R.G.M. à la demande de l'Architecte soussigné.

CHAPITRE III

D O N N E E S E C O N O M I Q U E S

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE fut, à l'origine, une bourgade agricole et enserrée entre la forêt, le rû de Buzot et la Seine.

Si la forêt a conservé une grande surface, 3.566 hectares, pour une superficie totale de la commune de 4.919 hectares, l'agriculture a perdu beaucoup de son importance. Elle fut d'ailleurs surtout à caractère viticole ou maraîcher.

Les "laboureurs" et les "laboureurs de vigne" habitaient aussi bien le centre de la ville que des maisons à la périphérie.

Au XVIIème siècle, des terrains situés à l'Ouest des rues de Poissy, de Lorraine et de Grande Fontaine, étaient encore cultivés.

Actuellement, la partie de la population qui vit de l'agriculture est réduite à sa plus simple expression : le domaine de la Ville de Paris près d'Achères, et le domaine de la Jonction entre les forêts de Saint-Germain-en-Laye et de Marly. Elle représente 0,6 % d'une population active de 17.000 personnes.

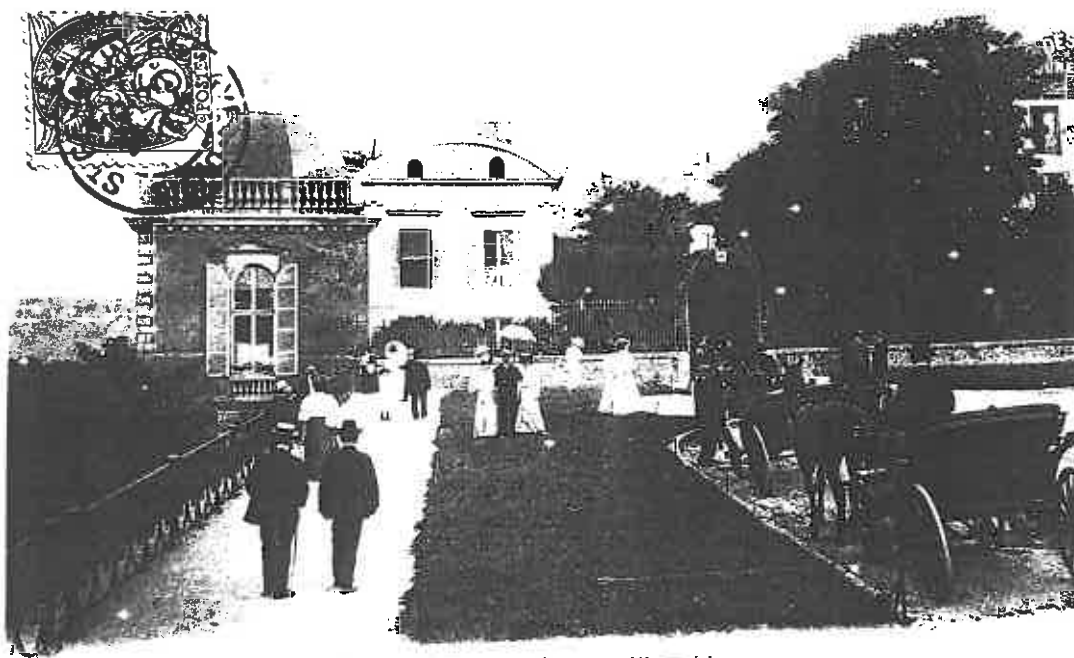
Au cours des siècles, on a vu s'ouvrir dans la commune une fabrique de bouteilles et une cristallerie, des tanneries et des mégisseries le long du rû du Buzot, une manufacture de velours et d'étoffes de soie et les ateliers représentatifs de tout le chapelet des métiers que font vivre une ville et une cour royale.

Il est intéressant, à ce propos, de citer une Ordonnance de François Ier, datée de 1526.

"Nous... François... nous désirons, le dit bourg et village Saint-Germain-en-Laye auquel faisons souvent notre résidence, être accru, multiplié, édifié et meublé d'édifices, meubles, ustensiles et autres commodités, à ce que les princes, seigneurs de notre sang nos officiers et autres de notre train et suite y soient mieux logés et soulagés... créons et ordonnons et établissons quatre foires en l'an et deux jours de marché en chacune semaine pour y être dorénavant à toujours tenus et continués... il n'y voulait d'autres

*"foires en ces jours à quatre lieues à la ronde..
(déclare) aux manants et habitants avoir permis
et permettons faire construire et édifier halles
bancs et trétaux et autres choses convenables.*

C'est ainsi qu'en 1350 "un plombier du Roy", Gauthier Bouvelle fit son apparition. Sous Charles IX Theseo Mutio et son frère Ludovico apportent d'Italie leurs secrets de fabrication de glaces et implantent à Saint-Germain un "logis de la verrerie" s'ouvrant dans l'actuelle rue Saint-Louis.



56 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Le Pavillon Henri IV. — LL.

Saint-Germain-en-Laye — Le Pavillon Henri IV

Au XVIème siècle, une florissante industrie d'hôteliers et de taverniers fit son apparition, tant pour les besoins des gens de la suite du Roi, que pour les artisans qui travaillaient sur les chantiers du Château ou les rouliers qui empruntent la route de Normandie.

Tous les métiers finirent par être largement représentés : boulangers, bouchers, tonneliers, chandeliers, maréchaux-ferrants, tant pour la production locale que pour les étrangers, ainsi que des chapeliers de sole, des merciers, couturiers, chiffetiers, bourreliers.

Et surtout, on doit relever l'existence de représentants de métiers liés à la construction ou à la décoration. C'est ainsi que pour la seule étendue d'une année pour laquelle on possède un registre de notaire, 1542 - 1543, on trouve mentionnés les maçons Charles Lamoureux, Pierre Planson, Jehu Aymand, un "maçon emplastre" Lyenard Planson par opposition aux "maçons en briques". On trouve aussi Meslon Déesse "charpentiers de la grande cognée", un menuisier, Christophe Anldré "tailleur d'images" (sculpteur en bois et en pierre), Mathurin Bon "serrurier".

Pour le XVIIème siècle, on retrouve la mention de nombreux maçons dont Jehan Bonjou (1625), Julien Harouart (1672), Pierre Chappe (1677).

On se doit de citer également les trois générations des Poisson, qui de 1608 à 1648, en tant que peintres, entretenirent les lambris du Roi. Et aussi la lignée des Francine, "fontainiers" qui travaillèrent aussi à Paris et à Versailles.

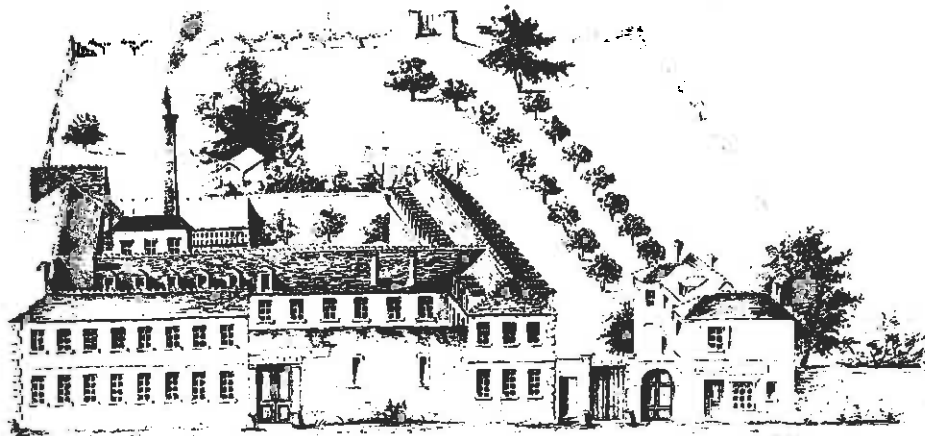
(C'est la liste des marguilliers qu'Antoine nous donna pour la période de 1545 à 1785, qui nous permet de citer les représentants de tous les métiers qui occupèrent cette charge).

Au XVIIème et au XVIIIème siècle, les corps de métier les plus répandus fondent des confréries : merciers, tailleurs, "toilliers", cordonniers, épiciers, pâtisseries, rôtisseurs et "chairquittiers". Citons aussi la confrérie de Saint-Fiacre regroupant maraîchers, horticulteurs, jardiniers et pépiniéristes, qui s'est transformée en "Société horticole" (qui existe encore de nos jours).

Vers 1731, François-Thibault Theybert a fondé sur le rû de Buzot une manufacture royale des cuirs de Russie. En 1786, une manufacture de velours et d'étoffes de soie s'établit aux Loges. En 1817, le sieur Boudel crée dans la chapelle de l'Hôpital de Madame de Montespan, une fabrique d'étoffes de crin et de toiles de tamis.

Le tableau des activités de la ville comprend en 1829 : une manufacture de cuirs, huit tanneries, deux mégisseries, deux salpêtrières, deux brasseries, trois moulins, trois fonderies de suif et sept buanderies.

Plus tard, le nombre des maisons d'éducation s'est accru et un important hôpital s'est développé ; une forte garnison est implantée à Saint-Germain et s'y est maintenue partiellement, tout cela créant de multiples emplois et activités annexes.



Vaste et bel Etablissement, susceptible d'être divisé ou pouvant convenir à toute espèce d'Industrie,
à Vendre immédiatement, ou à Louer pour le 1^{er} Janvier 1850.

Cet Etablissement, connu sous le nom de l'Ancienne Tannerie Royale, est situé à St. Germain-en-Laye, Rue de l'Hôpital N^o 6, à 15 minutes du Débarcadere du Chemin de fer.

Il est affecté depuis 12 ans à l'exploitation d'une Imprimerie sur Colofles, et de la Fonderie générale des Caractères français et étrangers.

Cette propriété présente une surface de bâtiments de 2,100 mètres, entièrement construits en pierre de taille, et une surface de terrains, Jardins plantés d'arbres, et dépendances, de 20,854 mètres.

Elle est entièrement close de murs garnis d'épaves; elle est traversée par un cours d'eau d'un volume de 20 à 30 pouces fontainiers, avec droit de vanne; Elle possède en outre des sources abondantes dont les eaux recueillies dans un grand réservoir couvert, placé dans la partie supérieure du terrain, et d'une contenance de plus de 30 mètres cubes, sont distribuées dans toutes les parties de l'Etablissement au moyen de conduites en plomb.

Les Constructions se composent :

1. de deux grands bâtiments placés latéralement, ayant chacun 110 mètres de longueur et 9 mètres de largeur, présentant, au rez de chaussée et au 1^{er} étage, d'immenses ateliers, séchoirs, salles de machines, bûches, &c.

2. d'un corps de logis transversal, et d'un autre formant façade sur la rue, renfermant un bel appartement, fraîchement décoré, des logements de contre-maître, chefs d'ateliers, Employés, Bureau, Magasins, Couries, Remise, Bûchers, Caves et toutes dépendances.

3. d'une petite Maison, entièrement séparée, avec Jardin, occupée en ce moment par un Marchand de Vin.

Une Machine à vapeur, de la force de 15 à 16 chevaux, très ancienne et à l'usage, placée dans un puits peu profond, dont le volume d'eau est considérable. Elle donne en outre le mouvement à plusieurs mécaniques.

Cette Machine à vapeur appartient au Directeur de la Fabrique d'Imprimerie sur Colofles. Le nouveau locataire ou l'acquéreur pourra en outre en faire un autre usage.

A M^{rs} Guy, Propriétaire, Rue de l'Hôpital N^o 6, St. Germain-en-Laye.

Il ne faut pas oublier, pendant toute la période longue de plusieurs siècles, de gestation de Saint-Germain-en-Laye, les nombreuses carrières qui ont servi à l'édification de ses bâtiments et de ses châteaux.

Il faut également mentionner les moulins à eau implantés sur le rû de Buzot depuis le XII^{ème} siècle.

Quand à la forêt, si son exploitation eut une certaine importance du temps des rois, surtout en raison de ses coupes (puisque le droit d'usage de la population fut pratiquement supprimé vers le XVI^{ème} siècle), elle a beaucoup perdu de son rôle économique.

En 1900, l'industrie à Saint-Germain-en-Laye se bornait à : une filature de coton, une brasserie, deux tanneries, une distillerie, une scierie.

De nos jours, il ne subsiste plus que quelques ateliers, dont le plus important, une fabrique d'instruments chirurgicaux, vient de disparaître.

A noter par contre le Dépôt National du Cadastre et un important Centre de Recherches sur la Sidérurgie.

Cela ne renforce pas l'activité économique à Saint-Germain-en-Laye, si ce n'est dans le secteur tertiaire.

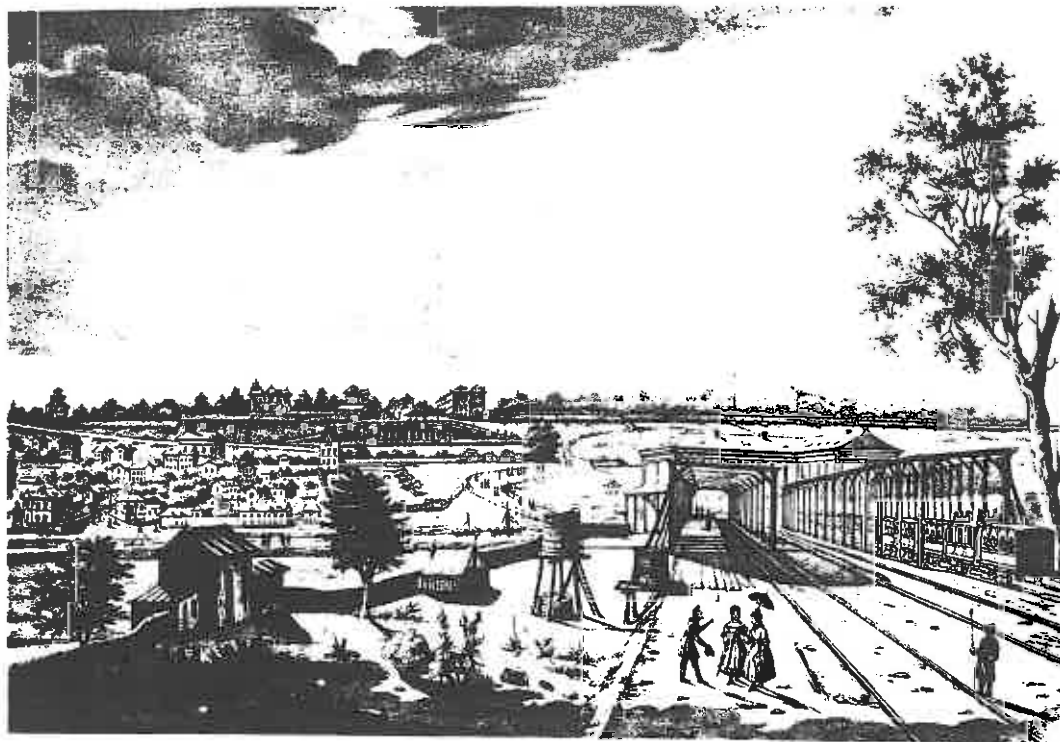
En 1975, la population comprenait 40.471 habitants, dont un peu plus de 17.000 actifs : 44 % seulement avaient un emploi à Saint-Germain-en-Laye. Le reste des actifs, soit 56 %, travaillait en quasi totalité à l'intérieur de la Grande Couronne de Paris.

La commune a donc un caractère résidentiel très marqué. La majorité de ceux qui ont une activité l'exerce à l'extérieur.

Les services et commerces qui sont nés pour satisfaire les besoins des San-Germainois font d'elle un pôle d'attraction pour la région que conforte l'importance de ses équipements sociaux, éducatifs, sportifs et la présence du R.E.R.

Néanmoins, la Municipalité et les administrations compétentes prévoient une possibilité d'installer des entreprises artisanales et industrielles dans la zone des ateliers municipaux et de la rue Schnapper.

Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain-en-Laye, qui fut la principale marque de l'âge industriel sur la commune, devenu le R E R a facilité le caractère résidentiel d'une ville où l'on vit, mais ne travaille pas.



*Chemin de Fer de Paris à Saint-Germain
Arrivée au Pecq.*

C'est d'ailleurs ce caractère résidentiel que la Municipalité en préparant son P O S, veut préserver.

Il en est de même, évidemment pour le Secteur Sauvegardé proposé : maintenir un centre ville où il fait bon vivre, même si l'on n'y exerce aucune activité professionnelle, comme cela le fut au cours des siècles.

Saint-Germain-en-Laye est le siège de l'une des sous-préfectures des Yvelines, le chef-lieu de deux cantons et elle héberge dans la forêt des Loges, le commandement de la 1ère région militaire.

CHAPITRE IV

DONNEES HISTORIQUES

Etroitement liée aux conditions du terrain, l'histoire de Saint-Germain-en-Laye, reste à chaque instant, en dehors même des vicissitudes qui lui sont propres, celle d'un lieu privilégié, où s'est écrit pendant plusieurs siècles "l'Histoire de France", et où demain pourrait s'écrire celle d'un urbanisme propre à servir l'homme d'aujourd'hui ou tout au moins celui dont les aspirations "exercées" fera l'homme de demain.

Le rappel succinct des événements qui ont marqué son passé et de ceux qui conditionneront son avenir mène tout naturellement à cette conclusion.

Le développement des données historiques, aurait alourdi le présent rapport préliminaire, et surtout n'y aurait pas été à sa place, puisque ce rapport doit être un outil de travail "intérimaire" annonçant le rapport définitif.

Toutefois, il paraît bon de donner ici un raccourci très succinct de ces données.

Son attrait est bien défini par Saint-Simon :

"Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation..."

Il est certain que l'Ile de France était habitée par l'homme depuis les temps préhistoriques (- 3500 - 2400), et des traces en ont été retrouvées.

Les plus anciennes, à proximité de Saint-Germain-en-Laye, sont des sépultures collectives marquées de dolmens (allées couvertes), au Nord et au Sud : à Conflans, Marly-le-Roi et l'Etang-La-Ville.

Peu de traces ont été découvertes, à proximité de Saint-Germain-en-Laye de l'infiltration celtique à l'âge du Bronze, si ce n'est quelques armes.

De la période de l'Age de fer, des tombes ont été trouvées à Meulan, à l'Ouest, et à Nanterre, à l'Est.

Au temps de la Gaule indépendante, on peut considérer que le site de Saint-Germain-en-Laye était enserré entre les Parisii et les Carnutes et desservi par quelques pistes gauloises.



PLAN DE SAINT-GERMAIN - Fin XVIème siècle

L'époque gallo-romaine a laissé près du dolmen de Marly-Le-Roy un groupement de tombes, et d'autres traces à Poissy et à Achères mais non sur le site lui-même.

A la fin du VII^{ème} siècle, une chapelle est construite à Feuillancourt, et un petit sanctuaire à Saint-Léger.

Tout au cours des IX^{ème} et X^{ème} siècles, l'habitat reste concentré comme précédemment, dans le vallon du rû de Buzot.

Au XI^{ème} siècle, Robert le Pieux a fondé un prieuré bénédictin, sensiblement à l'emplacement de l'église actuelle, sous les vocables réunis de Saint-Germain et Saint-Vincent. C'est là le départ de la ville, le premier village.

Louis VI le Gros construit vers 1124 une maison forte, sur l'emplacement de l'actuel Château Vieux, donnant ainsi au site une importance militaire, et Saint-Germain-en-Laye devient Résidence Royale, à la fin du XII^{ème} siècle, époque où y est reçu Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre. Il y a deux justices et deux seigneureries pour Saint-Germain-en-Laye : royale et ecclésiastique.

Ce caractère de résidence royale s'accroît sous les règnes de Philippe Auguste et de Saint-Louis au cours du XIII^{ème} siècle.

Au XIV^{ème} siècle deux établissements sont créés à l'extérieur de la ville : le Prieuré d'Hennemont et la Maison Royale des Loges.

Au milieu du XIV^{ème} siècle, le Prince Noir prend et incendie château et localité, mais ne s'y maintient pas.

En 1364, Charles V donne un nouvel essor à la ville, en reconstruisant le Château-Vieux, sous sa forme pentagonale actuelle, ce qui entraînait pour la suite du Roi, la nécessité de construire de quoi se loger.

En 1420, les anglais reviennent, mais ils s'y installent, car leur Roi se veut roi de France, et entreprennent des travaux. Mais pas pour longtemps car ils en sont chassés en 1440. Louis XI ne considère plus Saint-Germain comme une ville royale et laisse le château à la disposition de son médecin, un an avant sa mort. Mais cela ne dure pas : Charles VII en reprend rapidement possession.

Saint-Germain entre en sommeil jusqu'au début du XVI^{ème} siècle lorsque Louis XII y marie sa fille. Puis François I^{er} en fait sa résidence favorite, la cour s'y établit, et la ville se développe, faisant éclater le périmètre urbain. L'activité économique s'accroît : quatre foires annuelles, deux marchés par semaine.

Si sous François Ier, la majorité de la population de la ville (2553 habitants) pratique l'agriculture, certains possèdent ce que l'on peut appeler des maisons bourgeoises où la noblesse loue pour se loger. C'est à cette époque que les artisans liés à l'art du bâtiment commencent à y prendre une place importante.

Sous François II, Charles IX, Henri III, Saint-Germain conserve son statut privilégié de résidence royale et c'est Henri IV qui entreprend réellement son développement et remet en route les travaux du Château Neuf commencés sous Henri II. Si les artistes italiens s'imposent au château, la plupart des chantiers sont constitués par de la main d'oeuvre locale, les patrons se groupant en confréries.

A sa mort, la Régente vit à Saint-Germain, et Louis XIII qui y est élevé lui reste très attaché, jusqu'au jour où il découvre le site de Versailles.

C'est Louis XIII, qui, en fait, transforme Saint-Germain en ville royale, construisant dans la ville bourgeoise et incitant la noblesse à y bâtir aussi pour s'y installer. De même, il invite plusieurs établissements religieux à s'y fixer.

Louis XIII meurt au Château Neuf et Louis XIV, né au Château Neuf, baptisé au Château Vieux, y est reconnu roi.

Après quelques va-et-vient de la famille royale entre Saint-Germain et Paris, lors de la Fronde, Louis XIV se méfiant de Paris, réside dans ses châteaux d'Ile de France avec une prédilection marquée pour Saint-Germain.

Tout en surveillant les travaux de Versailles, il y maintient sa cour et embellit le château.

Les courtisans et la maison du Roi doivent construire, en plus grand nombre, leurs hôtels particuliers en ville pour loger leurs familles et leur suite, un peu hâtivement peut-être pour leur bonne conservation.

Mansart transforme le Château Vieux, construit le Château du Val. Le Nôtre entreprend le travail gigantesque de la grande terrasse.

La population s'accroît sans cesse.

Mais à la fin du XVIIème siècle, le Roi est détourné de sa résidence de Saint-Germain-en-Laye, par les guerres et la construction de Versailles.

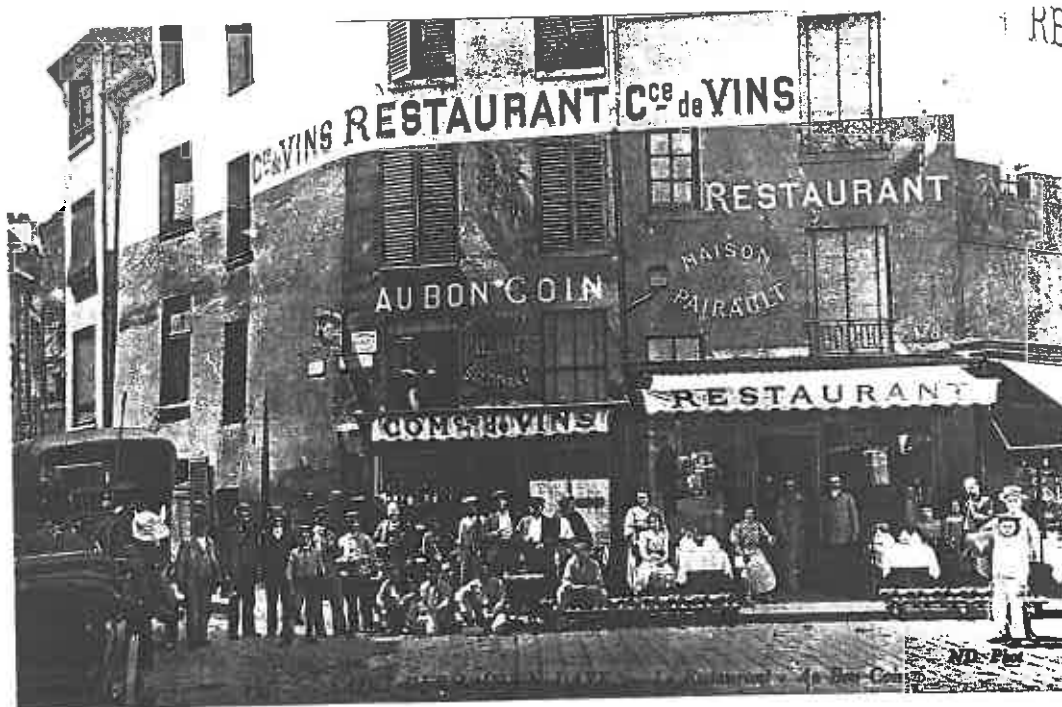
Cela n'arrête pas les travaux du Château, bien qu'en 1682 Louis XIV quitte définitivement Saint-Germain pour Versailles.

La ville et le château perdent alors toute animation et ce ne sont pas les séjours des rois d'Angleterre en exil, Jacques II puis Jacques III, qui redonnent à Saint-Germain une partie de son lustre d'antan.

Après la mort de Jacques III, la décadence s'accroît, les hôtels se ferment, Saint-Germain n'est plus "ville royale", et la vie s'y organise comme dans une petite ville de province dont la population passe de 18.000 à 9.000 âmes, du début à la fin du XVIII^e siècle. Les hôtels désertés par les nobles sont achetés par les bourgeois selon un processus inverse de celui des périodes précédentes.

Certes, en 1758, le corps municipal a été créé, la Ville continue à s'étendre, mais le Château Neuf tombe en ruines et les travaux ordonnés par le Comte d'Artois, qui en est devenu le propriétaire, s'arrêtent faute d'argent. Finalement, ils se limitent à sa démolition et au démantèlement des terrasses.

Pendant la Révolution, la Ville subit une sorte de déchéance, et ce n'est qu'avec le Consulat, puis l'Empire, que Saint-Germain reprend un peu de vie grâce aux chasses de l'Empereur et à l'École de Cavalerie, installée au Vieux Château.



Saint-Germain-en-Laye
Le Restaurant "AU BON COIN"

Saint-Germain retrouve un peu de la faveur royale avec Louis XVIII qui vient y chasser, et les années qui suivent sont surtout marquées par la construction du chemin de fer de Paris au Pecq.

Napoléon III vient y chasser, reçoit la reine Victoria en 1855, décrète en 1862 la restauration du Château Vieux qui est prévu pour abriter un Musée d'Antiquités.

L'armée s'installe en force et construit. La population passe de 9.750 âmes en 1806, à 17.297 en 1901, revenant à ce qu'elle était au début du XVIIIème siècle.

Rien de bien marquant au XXème siècle : Saint-Germain vit comme beaucoup d'autres petites villes françaises, et nous passons sous silence l'installation qui y est faite d'Etats Majors allemands importants pendant la période d'occupation.

Saint-Germain est libérée un jour après Paris, le 25 Août 1944.

La vie politique va reprendre ses droits mais cette fois-ci, avec le bénéfice d'une accélération massive des techniques de production et l'avènement de la civilisation dite "de consommation".

Saint-Germain-en-Laye devient Sous Préfecture et le commandement de la 1ère région militaire s'installe au Camp des Loges.

La population s'accroît et le caractère résidentiel de la Ville s'accentue.

CHAPITRE V

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HERITAGE MONUMENTAL

Hormis le Château Vieux, des vestiges du Château Neuf, divers bâtiments ecclésiastiques, des bâtiments militaires et quelques hôtels particuliers, le patrimoine bâti de la ville comprenait dans le Secteur Sauvegardé, en 1968, (date de l'avant-dernier recensement de l'I N S E E), 6.288 logements dont 51 % construits avant 1871 et 15 % construits de 1871 à 1914.

C'est la marque d'un tissu ancien, bâti le long de rues dont le tracé a peu varié, à part leur prolongation et quelques mises à l'alignement.

Il semble que la ville ne fut jamais entourée de murs d'enceinte. Toutefois, le capitaine anglais TALBOT, dans une lettre adressée à son roi le 3 Juin 1439 parle de : "la place et forteresse de Saint-Germain-en-Laye."

Par contre, dans un texte anonyme de 1574, écrit à propos d'un complot ourdi par le Duc d'Alençon, l'auteur conclut sur la part qui revient à la ville dans la défense du site :

"dans un beau grand bourg où les maisons valent tant (comme gens de guerre savent) contre ceux qui veulent faire invasion ou exécuter entreprise dedans" ;

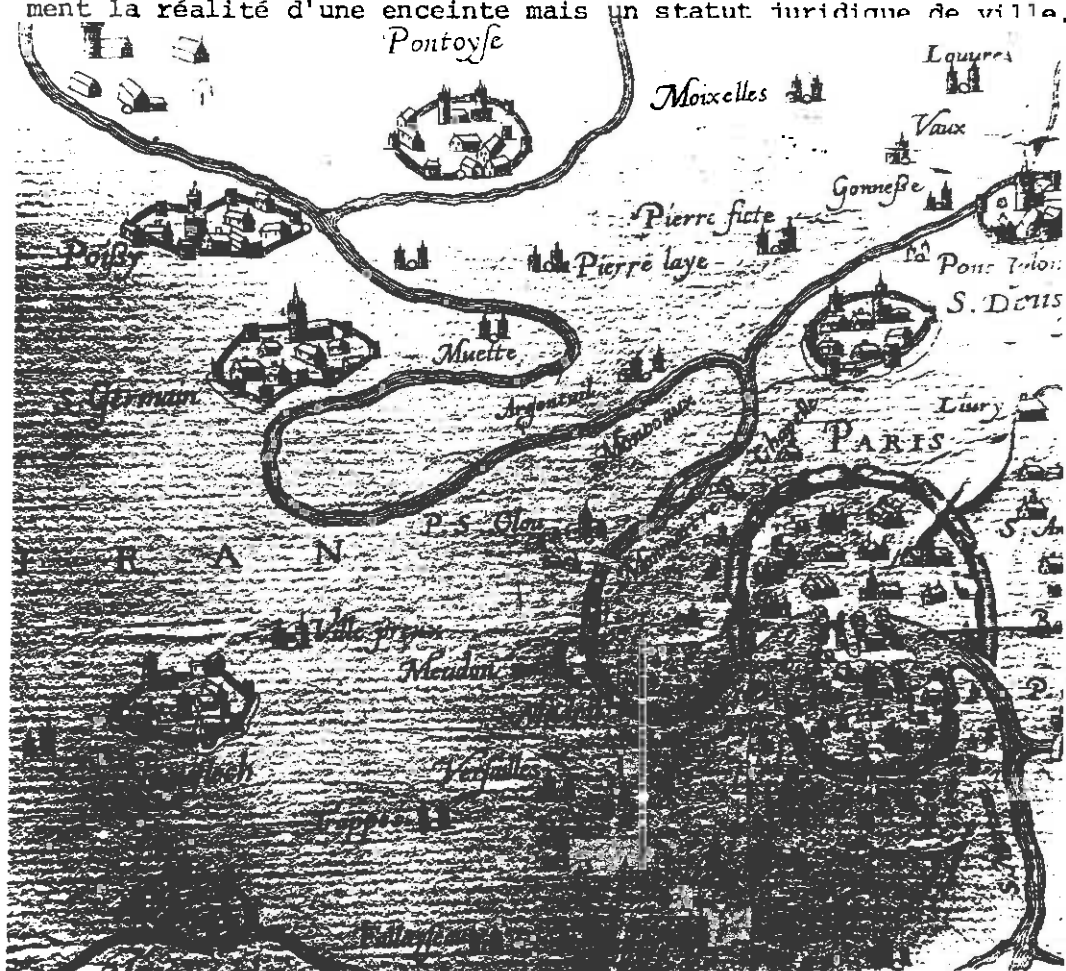
cela laisse entendre qu'il n'y avait pas de place forte à proprement parler.

Louis XIV dans un édit de 1681 écrivait :

"Sa majesté étant informée, quelques habitants de Saint-Germain-en-Laye font construire de nouveaux bâtiments hors l'enceinte des portes appelées de Poissy, Pologne et Pontoise et proche de la forêt dudit Saint-Germain, nonobstant les défenses qui ont été cy devant faites et renouvelées par les ordonnances des Eaux et Forêts, sa Majesté a fait très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de faire construire aucune muraille ny autres bâtiments hors des dites portes..."

On pensera que cet édit avait pour but de préserver le domaine des chasses royales et que ces portes devaient marquer les limites des voies conduisant à l'extérieur de la ville. On peut, de plus, ajouter une "Porte Sansonnet" mentionnée en 1542 - 1543 et une "porte de Paris" citée en 1660.

Un tableau comparatif des cartes et vues générales de la ville (depuis 1598 jusqu'en 1818) permet de donner une réponse à ce problème. Sur une colonne sont répartis les documents faisant apparaître une enceinte, sur l'autre, ceux n'en comportant pas. Il convient de penser que le plan de 1598 représente les cités de l'Ile de France par un symbole conventionnel qui à l'époque ne signifiait pas forcément la réalité d'une enceinte mais un statut juridique de ville.



*L'Isle de France et lieux circumvoisins.
Anonyme fin XVIème Siècle*

Le " plan de Beaulieu " de 1670 fait apparaître une enceinte et quatre portes, enceinte limitée au Sud-Est par la porte de Paris et au Nord-Ouest à la porte de Poissy. Ce mur est absent aux abords du domaine royal lui-même clos.

DOSSIER CARTOGRAPHIQUE CONCERNANT LA VILLE DE SAINT - GERMAIN

DATE	CARTES MONTRANT L' ENCEINTE DE LA VILLE CLOSE	DATE	CARTES NE MONTRANT PAS D' ENCEINTE FORTIFIEE
Fin du XVI è vers 1670	Anonyme, l' Isle de France et lieux circonvoisins de BEAULIEU, Plan terrier de Saint-Germain ? (anciennement à Versailles, Archives départementales.	1598	De la Guillotière, Ager Parisiensis ...
		1648	Anonyme, Forêt de Saint-Germain, B.N., Est va 448 a **
		1650	J. BOISSEAU, Nouvelle description du territoire et banlieue de la ville de Paris.
		1666	Israël SILVESTRE, Plan général des chasteaux de Saint-Geramin-en-Laye
		1669	Jean MEL et Fr. de la POINTE, Plan des environs et de la forêt, B.N. est Va 448 e *
		1674)	Anonyme, Plan Général ..., Institut de
		1676)	France ms. 1307
		1676)	Anonyme, Carte des deux chemins ... B.N.
		1684)	Est va 78 c tome I *
		1684	Anonyme, Plan dit de Louvois ** A.N., O 1720 B2
		1696	Anonyme, Plan et carte générale, A.N., O1 1720 B2 **
		1702	Nicolas de Fer, Plan général ... **
		1705	
		1709	BOISSAYE, Plan ... B.N. C. et P. Ge DD 987 B (843)
		1703)	ANTOINE, Plan de Saint-Germain, B.N.
		1708)	ms. 5012
		1740	DELAGRIVE, Environs de Paris
		1745	Plan des routes de France, dit de TRUDAINE, A.N. F 14 * 8447
		1752	LEBLANC, Plan des rues, Musée Municipal
		1764	Anonyme, Plan de la forest de Laye *
		1764)	
		1773)	Carte des Chasses *
		1818	MANGET, Forêt de Saint-Germain/ *

Observations : * Plans sur lesquels Saint-Germain est représentée en tant que ville ouverte, alors que Poissy est représentée avec son enceinte fortifiée

** Plans donnant des indications de portes ou de barrières de la ville de Saint-Germain.

Sur certaines cartes ne comportant pas d'enceintes, les portes ou barrières visibles doivent s'apparenter à une limite fiscale.

En conclusion, on doit admettre que la ville ne comportait pas de fortifications.

Par contre le domaine royal (la forêt), les châteaux et leurs jardins) était clos. La ville s'est donc développée vers l'Est et le Sud, son extension étant limitée au Nord et à l'Ouest par la présence royale.

Le développement de la ville s'est fait à partir d'un bourg de cultivateurs. Les constructions érigées à l'origine, furent à leur usage, puis pour une bourgeoisie terrienne, enfin pour des artisans, des nobles et leur suite.

De grands architectes ont oeuvré dans le domaine royal : Andriet Le Maire, Jacques Androuet du Cerceau , Philibert de l'Orme (1548 - 1559), Pierre Chambiges, François Primatice (1462), Guillaume Marchant (1556 - 1568) et vraisemblablement Mathieu et Pinart (1671 - murs du grand parc de chasse), Pierre Cailleteau dit Lassurance, son beau-frère Louis, Louis Metezeau (1594), Louis et François Le Vau (1663), Le Notre (1660), Jules Hardouin Mansart (1678) qui a notamment construit l'Hôtel de Noailles et dessiné le premier projet de l'église paroissiale, Robert de Cotte (1712 - 1715), Jacques Ange Gabriel (1766), Galand, Jean Augustin Renard (1771), Nicolas Marie Pontain qui dessina les plans de l'église paroissiale, puis son neveu Rousseau, et enfin Bellanger, Boullée et Chalgrin qui préparèrent des projets commandés par le Comte d'Artois pour remplacer le Château Neuf.

A l'origine, la ville était composée du quartier du Prieuré devenu la paroisse, des petites agglomérations de Saint-Léger, de Feuillancourt et Hennemont qui furent rattachés à la ville. La séparation matérialisée par une enceinte, fut toujours maintenue entre le quartier royal et la ville.

Sous François Ier existaient déjà les rues de la Salle, au Pain, des Coches, du Vieil Abreuvoir, des Louviers, de la Vieille Boucherie, à la Farine, le chemin de Mantes, les rues tendant du grand carrefour à Poissy et à Paris, les rues des Bûcherons (de Pontoise), de la Paroisse, André Bonnenfant et Saint-Pierre.

Ces rues s'articulaient autour du "Grand Carrefour", du carrefour devant l'entrée de l'église, de la place des Ecuyers, de la place au Bois et des Halles.

Le XVème siècle n'a laissé que des faibles traces de son architecture : (de belles caves au n° 18 actuel de la rue de Paris).

Au XVIème siècle, on peut citer des maisons avec "cave, court, jardin et lieugt" et avec grenier. Les façades sur rue étaient peu importantes, "2 travées (environ 5 m) de fons en comble". Les maisons comprenaient en général une cave, une chambre basse, une chambre haute, 2 travées de grenier.

Sous François Ier, lorsque la noblesse a commencé à "louer en ville", les propriétaires bourgeois ont créé dans leurs maisons des petits appartements indépendants, comprenant en général la chambre haute et un grenier. Des escaliers "hors-oeuvre" ont été aménagés soit sur la cour, soit parfois sur la rue. Des greniers ont été lambrissés et munis d'une cheminée. L'ilot délimité par les rues de la Salle, au Pain, des Coches, du Vieil Abreuvoir ne comprenait, outre les Halles et la Place au Bois, que quelques demeures.

Sous Henri IV, maisons et jardins se multiplièrent sur le versant Sud pour former une seule agglomération depuis Hennemont au Pecq en englobant Saint-Léger et Feuillancourt.

Des hôtels furent construits sous Louis XIII, mais l'architecture en briques et pierres a laissé peu de traces, sauf au Château-Neuf.

En 1629, fut construit l'Hôtel du Grand Condé, avec l'apparition de chaque côté du jardin, de deux bâtiments, celui du devant comprenant sur une cave : une salle basse, deux chambres hautes à cheminée, un grenier et un fournil à côté, celui de derrière : une salle basse avec une petite cuisine attenante, 3 chambres à cheminée plus une petite chambre, 2 greniers, une cave et une écurie. La façade était relativement importante (environ 25 m).

De cette époque datent l'Hôtel d'Aligre (Chancellerie), rue de Pontoise, l'Hôtel de Sillery, l'Hôtel Trompette, 6 Rue Wauthier, construit pour les trompettes du Roi.

Des missions religieuses comme les Recollets (dont il ne reste rien) et les Ursulines s'installèrent.

Le Cardinal de Richelieu loue une maison qui deviendra l'Hôtel du Maine qui comprenait deux corps de bâtiments, séparés par une cour, avec un troisième sur le côté pour les équipages et les écuries ; Ce plan peut être considéré comme un plan type.

Parmi les hôtels construits sous Louis XIII, on peut citer celui de Longueville, 5 rue de Lorraine, avec un grand corps d'Hôtel sur le devant, avec au milieu une porte cochère, et un grand jardin le séparant des communs.

En ce qui concerne l'Hôtel des Guises, rue des Coches, le corps de Logis sur rue était réservé aux services, le corps principal étant au fond de la cour, avec des ailes en retour abritant les remises et les écuries.

Citons aussi l'Hôtel d'Aumont, 55 rue de Pontoise, démoli au XVIIIème siècle qui comportait une tour d'escalier "hors oeuvre" sur cour.

Enfin l'Hôtel de la Vieuville, devenu Rohan, puis Bretel, construit vers 1624 rue des Ursulines, sur le modèle de la villa Aldobrandini de Frascati, était un corps unique carré, avec un fronton circulaire dans l'axe terminé par deux courtes ailes.

On commença ainsi à allier l'architecture bourgeoise à l'architecture d'apparat. Ces immeubles sont appelés actuellement "d'accompagnement" mais ils constituaient alors la majorité du domaine bâti.

Vers 1712, Robert de Cotte construisit le "Grand Commun" sur la Place Royale contre la Surintendance. Ses derniers vestiges disparurent avec la gare du R.E.R.

Jules Hardouin Mansart, vers 1679, outre le Château du Val, construisit l'Hôtel de Noailles et prépara les plans de l'église paroissiale destinée à remplacer celle du Prieuré. L'Hôtel de Noailles, annonciateur de l'architecture du XVIIIème siècle comportait une innovation : des couloirs pour distribuer les chambres et les appartements.

Depuis 1663 la noblesse a couru après les bons emplacements pour se construire des hôtels particuliers. Citons :

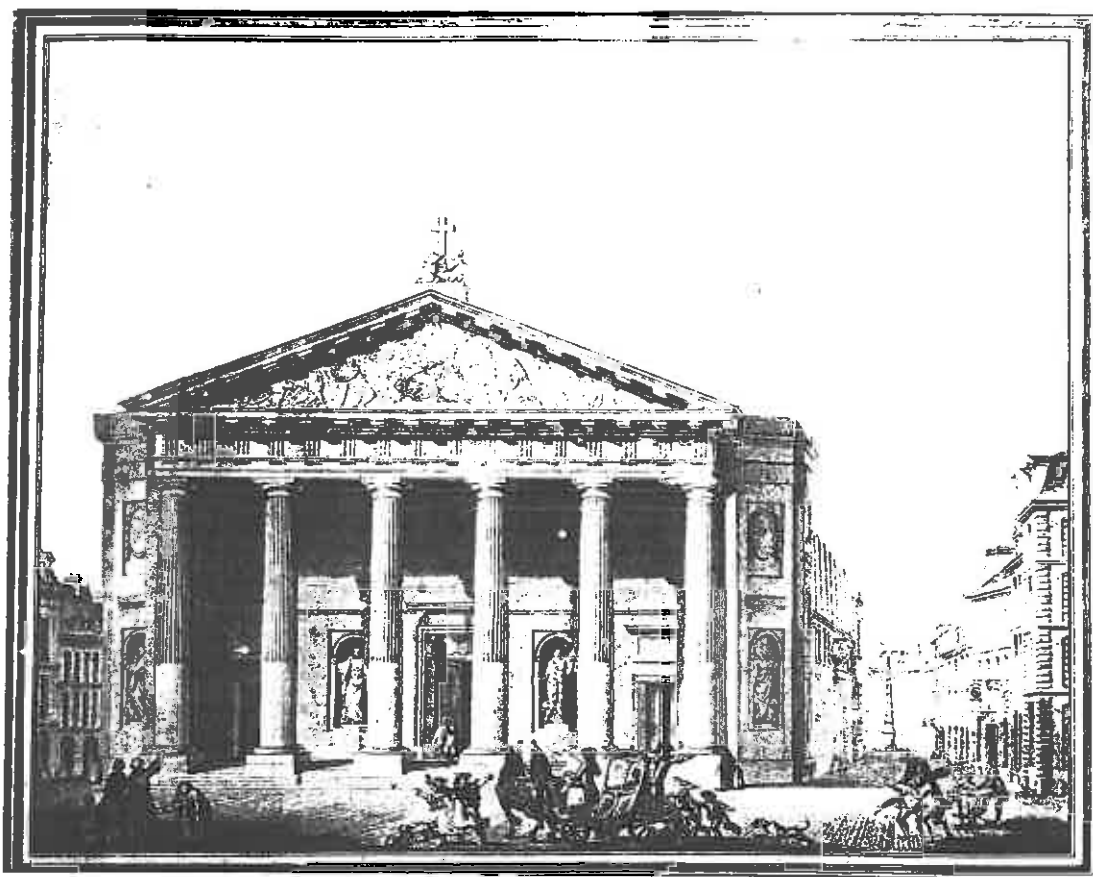
- autour de la Place du Château, ceux de Luxembourg, La Feuillade, Lauzun, Villeroy, Condé, Chaulnes, de la Motte, d'Effiat, Turenne.
- sur la voie royale : ceux de Seignelay, du Maine et Conti
- sur la route des chasses (actuelle rue de Pontoise) : ceux de Coislin, La Rochefoucauld, Gèvres, Balliou, Lorraine, Vendôme, d'Aumont, Bontemps,
- plus loin, vers le Sud Ouest, les Hôtels de Menevilette, Richelieu, Soissons, Bouillon, Longueville, Furstenberg, Villacerf, Vieuville, Duras, Auvergne, Souche, Créqui,

- plus loin encore ceux de : Harcourt, Louvois, Barbézieux, Langes, Condé, Stouppes, d'Aligre.

Certains, bien qu'ayant été transformés par la suite, subsistent encore, ne serait-ce que partiellement.

Construits rapidement, les façades étaient en moellons avec chaînages et encadrements de fenêtres en pierre de taille. Le tout peint en divers ocres et non en blanc cassé comme actuellement.

Parfois, ils s'élevaient sur trois étages comme celui de Seignelay (rue St-Louis).



L'Eglise paroissiale - Projet de PONTAIN - 1788

Parfois l'hôtel était en façade avec une porte cochère pouvant être incorporée. D'autres fois, le corps de logis sur rue était un bâtiment de service (Conciergerie) avec porte cochère, ou bien le corps de logis principal était précédé d'un simple mur percé d'une porte cochère.

Vers 1715, la Cour étant partie à Versailles, les bourgeois commencèrent à acheter les hôtels des nobles. Ils les aménagèrent avec une grande liberté, incorporant des boutiques aux façades.

En 1771, l'architecte Jean-Augustin Renard amorça le quartier militaire avec la construction, autour de l'Hôtel du Maine, des Grandes Ecuries entre le Nouvel Abreuvoir et la Place Royale, de part et d'autre de la rue de Paris. Leur démolition est récente.

En 1775, fut construite la première caserne au bout de la rue de Lorraine : ce fut l'Hôtel des Invalides qui abrita la force de police de la ville, forte d'une cinquantaine de représentants.

Un peu avant la Révolution, un projet de reconstruction de l'église paroissiale fut adopté : celui de l'architecte Nicolas Marie Pontain. Il devait remplacer l'ancienne église. La construction fut longue et poursuivie par son neveu Pierre Rousseau.

Au Château Neuf, le Comte d'Artois appella pour le reconstruire les architectes Bellanger, Boullée et Chalgrin. Mais ils n'eurent le temps que d'en démolir vers 1777 les vestiges (leurs projets de reconstruction étant conservés toutefois, à la Bibliothèque Nationale).

Après bien des modifications, l'intervention, après MM. Pontain et Rousseau, d'autres architectes, nommés Trou et Moutier, l'église paroissiale fut consacrée le 2 Décembre 1827.

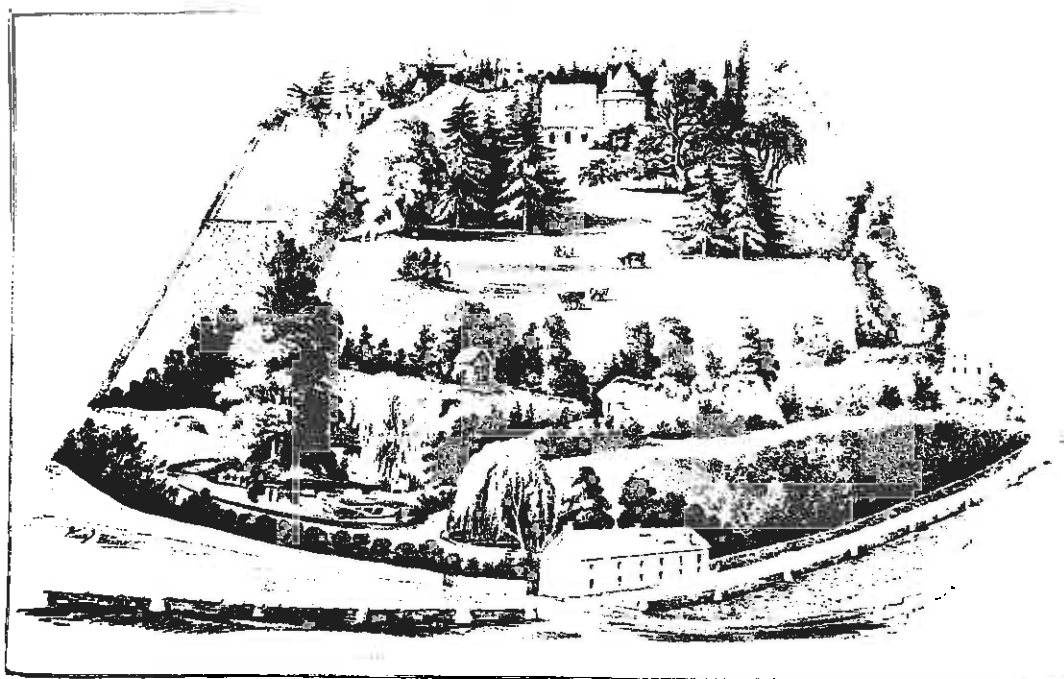
Pendant le Premier Empire, un quartier résidentiel surgit sur les débris du Château Neuf. Citons le Pavillon d'Angoûlême et le Pavillon de Polignac dans la rue Giraud Teulon, la chapelle du roi incorporée à un hôtel, et la modification de l'ancienne aile Sud du Château (propriété Dreyfuss).

En 1842, la Municipalité s'installe dans l'ancien Hôtel de La Rochefoucault.

Un peu auparavant, l'édification du quartier militaire s'est poursuivie après celle des écuries royales ; le quartier Luxembourg en 1823, le vieil hôtel de Gramont qui abrite l'Etat Major, et en 1816 la première pierre du vaste manège royal a été posée.

Tout près du Château Vieux, sur la Place Malraux, l'ancien Jeu de Paume est démoli et remplacé en 1837 par un petit théâtre démoli vers 1920.

En 1833, le dépeçage de l'ancien Hôtel de Noailles est terminé et son pavillon central disparaît pour donner passage à une rue.



Le Pavillon d'Angoulême

En 1847, le parterre situé devant le Château Vieux est mutilé par la construction de la gare et de la tranchée de la voie ferrée.

En 1856, est décidée la construction d'un nouvel hôpital, désaffecté en 1881 est démoli en 1886.

En 1906, l'Hôtel des Postes est construit à l'emplacement des anciennes Halles.

Bien plus tard, des lotissements sont autorisés, dans le Parc de Noailles notamment (1924), celui du Val Joyeux, rue du Prieuré (1925), celui des Charmettes rue des Ursulines (1929).

Après la deuxième guerre mondiale, les hôtels de la rue de Pontoise sont démolis, comme les immeubles construits à l'emplacement du Vieux Prieuré : ils sont remplacés par des immeubles contemporains.

Bien entendu, d'autres constructions neuves s'élèvent dans la Ville, mais néanmoins ce qui est devenu le Secteur Sauvegardé conserve son âme, et sa physionomie.

Il reste quelques grandes perspectives à conserver ou à mettre en valeur : celle de la ville vue du Vésinet, la Place Royale, la place du Château et la place du Marché Neuf.



*Le Quartier de Gramont
Le Pavillon Central*

Partout ailleurs, il faudra maintenir les alignements en harmonisant les façades, les toitures et les devantures des boutiques, en remettant en vigueur les couleurs anciennes des façades en s'inspirant des recommandations architecturales qui sont précisées dans les Directives Provisoires et seront plus développées dans le règlement définitif.

Il convient de souligner que l'Architecte soussigné a établi pour toutes les parcelles du Secteur Sauvegardé, une fiche d'enquête détaillée avec une description de tous les immeubles qui y sont construits, leur histoire et les directives d'aménagement qui les concernent. L'ensemble de ces fiches, qui seront d'une utilité évidente pour l'examen des permis de construire devront être tenues à jour par la Municipalité. Elles seront fournies en annexe du Rapport définitif.

Seules les fiches de l'ilot AI.07 sont encartées avec le présent rapport préliminaire, à titre d'exemple.

CHAPITRE VI

APPLICATION DE LA LOI DU 4 AOUT 1962

Etapes administratives

- Arrêté du 15 Novembre 1974, signé conjointement par le Secrétaire d'Etat à la Culture et le Ministre de l'Equipement créant et délimitant le Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye (voir page : 37)

- Procès-Verbal de la délibération de la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés en sa réunion du 10 Mai 1974.

- Sur proposition conjointe du Secrétaire d'Etat à la Culture et du Ministre de l'Equipement, Monsieur Jean-Pierre JOUVE, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a été agréé pour l'établissement du "Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur" de Saint-Germain-en-Laye, dans le cadre des marchés suivants :

. Marché n° 76 - 21.002.00.202.78.23, fait à Versailles le 8 Janvier 1976 par le Secrétaire d'Etat à la Culture, représenté par le Conservateur Régional des Bâtiments de France et son Avenant n° 1 (non daté), modifiant l'Article 5 et portant le délai des prestations de 18 à 30 mois.

. Marché n° 75 - 3 1 482 00 223 75 01, fait le 5 décembre 1975, notifié le 15 Décembre 1975 par le Ministre de l'Equipement, Bureau de la Rénovation Urbaine et des Secteurs Sauvegardés.

- Arrêté n° 76 - 32 de Monsieur le Préfet des Yvelines en date du 29 Janvier 1976, créant le groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la commune de Saint-Germain-en-Laye, et en fixant la composition et les modalités de fonctionnement.

- Arrêtés de Monsieur le Préfet des Yvelines en date des 13 Avril 1977, notifiant l'arrêté du 29 Janvier 1976 constituant la Commission locale du Secteur Sauvegardé

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

A R R E T E

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

Le Ministre de l'Equipement

VU les articles L. 313-1 à L. 313-15 inclus du Code de l'Urbanisme notamment les articles L. 313.1 et 313.2.

VU les articles R. 313-1 à R. 313-23 inclus du Code de l'Urbanisme notamment les paragraphes I et II.

VU les délibérations du Conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye en date du 10 avril 1974 et du 22 juillet 1974 donnant leur accord à la mesure proposée.

VU l'avis favorable émis par la Commission nationale des secteurs sauvegardés dans sa séance du 10 mai 1974,

A R R E T E N T

Article 1er. - Il est créé sur le territoire de la ville de Saint-Germain-en-Laye un secteur sauvegardé, en vue de la protection de son caractère historique et esthétique et de sa restauration immobilière dans les conditions fixées par les articles L. 313-1 à L. 313-15 inclus du Code de l'Urbanisme. Ce secteur est délimité conformément au plan annexé au présent arrêté.

Article 2. - Le Directeur de l'Architecture au Secrétariat d'Etat à la Culture et le Directeur de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme au Ministère de l'Equipement, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris le 15 Novembre 1974.

Le Secrétaire d'Etat à la Culture,

Le Ministre de l'Equipement,

Michel GUY.

Robert GALLEY.

Pour ampliation
l'administrateur civil chargé des
Secteurs sauvegardés,

A. Vignier
A. VIGNIER.

CHAPITRE VII

P L A N S

I - PLANS FOURNIS PAR LA DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

- Minute des plans altimétriques avec le répertoire des altitudes (8 Mars 1976 et 13 Juillet 1976)
- Calques définitifs des plans planimétriques non hachurés au 1/500ème
- Calques définitifs des plans altimétriques, non hachurés au 1/500ème
- Tirages en couleur des calques ci-dessus hachurés au 1/500ème (Ces 3 derniers plans datés du 3 Octobre 1977).

II - PLANS ETABLIS PAR L'ARCHITECTE

- Plan au 1/2000ème, faisant ressortir les valeurs architecturales, la délimitation du Secteur Sauvegardé, la servitude du Site Classé et les servitudes de protection des Monuments Historiques (Loi du 31 Décembre 1913) intitulé "Proposition de Délimitation".
- Plan au 1/2000ème du Secteur Sauvegardé, avec Schéma des circulations.
- Plan au 1/2000ème, le même que le précédent, mais complété par les alignements, les hauteurs et la délimitation des sous-secteurs. (Plan annexé aux Directives Provisoires).
- Plan au 1/500ème, divisé en 7 plans, correspondant chacun à un sous-secteur. (Chaque sous-secteur est défini dans les Directives provisoires, Chapitre XI, art. 3).
- Coupes schématiques sur l'ensemble du Secteur Sauvegardé : une coupe Nord-Sud et une coupe Est-Ouest à l'échelle du 1/200ème.
- Plan au 1/2000ème, intitulé "activités", analysant les impacts commerciaux et industriels.
- Plan au 1/2000ème : réseau de distribution d'eau
- Plan au 1/2000ème : réseau d'assainissement
- Plan au 1/2000ème : impact administratif matérialisant les propriétés.

CHAPITRE VIII

ENQUETE D'URBANISME
DITE "ENQUETE DE GRAND PERIMETRE".

Une étude a été confiée par la Direction de l'Equipement des Yvelines, à la Société SIDAU SA, pour le Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye, auquel certains flots limitrophes ont été ajoutés. Mais dans le texte qui suit, nous nous référons à cette zone d'étude, sous le vocable de "Secteur Sauvegardé".

Cette étude prévoit l'établissement :

- I - Du Registre des Données Urbaines pour chaque flot INSEE 1975 du Secteur Sauvegardé.
- II - D'un rapport sur l'analyse de l'habitat, toujours pour ce même Secteur Sauvegardé.
- III - D'une enquête d'activités pour chacun des flots se trouvant à l'intérieur de ce Secteur, avec une fiche pour chacune des parcelles où s'exerce une ou plusieurs activités.

Commencée en Mai 1976, l'Enquête réalisée par la SIDAU a abouti à la mise au point des documents ci-dessus, dont les premiers (I et III) ont été mis à notre disposition début Août 1976, et les derniers fin Octobre de la même année, sauf le rapport sur l'analyse de l'habitat qui ne nous a été remis qu'à la fin du premier trimestre 1977.

L'ensemble de ces documents ne fera pas intégralement partie du présent Rapport préliminaire, ni même du Rapport définitif. Ils ont constitué, et constituent, une importante source de renseignements, d'informations et d'orientations pour la conception et la mise au point de ces rapports. Ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, à la Direction de l'Equipement des Yvelines, et au Cabinet de l'Architecte soussigné.

Toutefois leur analyse détaillée facilitant leur étude figurera dans le Rapport définitif et servira d'une sorte de manuel d'utilisation de l'enquête.

Pour montrer l'importance des renseignements fournis par cette enquête, nous en donnons succinctement ci-après leur nature.

I - Registre des données urbaines

Chaque dossier flot comprend :

- a) Un plan de l'flot selon les données cadastrales (voir encarté).
- b) Une fiche de comptabilité du sol : "Fiche Parcelle"

Cette fiche (voir encarté)

- 1° - identifie les parcelles de l'flot,
- 2° - donne leur surface et indique à quelle occupation principale et secondaire elles sont utilisées : habitat, activités, équipement scolaire ou divers, terrain libre, voirie,
- 3° - classe les parcelles par taille selon un code
- 4° - décrit les bâtiments qui sont construits sur chacune d'elles : occupation principale, nombre de niveaux, emprise au sol.

- c) Une autre fiche de comptabilité du sol "Fiche Calcul"

Cette fiche (voir encarté) en corrélation avec la précédente :

- 1° - donne la ventilation du sol par "occupation" et par "parcelle",
- 2° - donne les surfaces développées des corps de bâtiment (surface de plancher),
- 3° - fait apparaître, par parcelle de l'flot, le COS général habitat et le COS total.

- d) Une troisième fiche de comptabilité du sol "Fiche flot"

Celle-ci (voir encarté) :

- 1° - identifie l'flot,
- 2° - donne sa structure : nombre de parcelles, surface de l'flot, ventilation des parcelles selon leur taille et leur occupation,

3° - fait apparaître la surface de plancher disponible sur l'flot,

4° - fait ressortir le COS habitat général et le COS total.

e) Une fiche "Population Habitat" à l'échelon de chaque flot.

En consultant le modèle encarté, il est aisé de comprendre les renseignements que donne cette fiche à travers les recensements de 1962, 1968 et 1975. Nous en donnons néanmoins ci-après un aperçu :

1° - Données population : ménages ordinaires, actifs ou inactifs, ventilation par activité et par âge,

2° - Données logement : résidences principales ou secondaires, confort, taille, degré de peuplement,

3° - Données immeubles : type d'habitat (individuel ou collectif), nombre d'étages, W.C., ascenseurs,

4° - Résultats de synthèse et de comparaison, à partir des données ci-dessus et de celles du Registre de données urbaines (densités, typologie des parcelles), à l'échelle de l'flot et en corrélation avec l'ensemble du Secteur.

II - Rapport sur l'analyse de l'habitat du Secteur Sauvegardé.

Ce rapport, établi à l'échelle du Secteur, en regroupant, mixant et comparant les données des dossiers du chapitre I ci-dessus, se compose de plans et de tableaux (histogrammes) qui correspondent à des analyses basées chacune soit sur une variable, soit sur des relations de "milieux" (dominances).

Les variables ou dominances choisies pour l'enquête sur le Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye sont les suivantes :

- Planche 1 - Evolution de la population de 1962 à 1968
- Planche 2 - Evolution de la population de 1968 à 1975
- Planche 3 - Evolution des logements de 1968 à 1975
- Planche 4 - Densité de population

- Planche 5 - Densité de ménages ayant une voiture
- Planche 6 - Pourcentage de logements ayant un W.C. intérieur
- Planche 7 - Pourcentage de propriétaires occupants
- Planche 8 - Dominance "tailles des logements"
- Planche 9 - Dominance "catégories Socio-Professionnelles"
(Chefs de ménage)
- Planche 10 - Dominance "âge des personnes"
- Planche 11 - COS réels habitat.

Les diagrammes correspondent à chaque variable ou dominance sont établis en fonction des pourcentages suivants :

- a) Pourcentage des logements ordinaires
- b) Pourcentage de la population
- c) Pourcentage des terrains
- d) Pourcentage des flots (flots faibles ou flots lourds).

Pour chaque variable ou dominance, il a été établi un plan du Secteur, un histogramme et les commentaires appropriés.

Le rapport s'efforce enfin de faire ressortir quelques éléments de synthèse dont nous donnons ci-après un aperçu.

Il est rappelé que ce rapport, avec ses plans et synthèses, n'a été établi que pour le Secteur Sauvegardé, et non pour la Ville toute entière, ce qui diminue la portée des synthèses.

III - Enquête activités (voir encartés).

Cette enquête sur les activités du Secteur : commerces, professions libérales, artisanat, hôtellerie, etc... se retrouve :

- 1° - à l'échelon "Ilôt" puisque chaque activité est portée sur le plan de l'flot visé plus haut à I,
- 2° - à l'échelon parcelle, sur chacune des fiches établies pour chacune des parcelles de l'flot où s'exerce une activité (voir encarté)
- 3° - sur des plans au 1/500ème

IV - Analyses selon variables (Histogrammes et plans)

Nous indiquons ci-après les faits dominants qui résultent de l'étude des 11 planches visées plus haut :

1) Evolution de la population de 1962 à 1968

- Vieillissement général de la population de la zone d'étude, dépopulation du centre ville à peine compensée par quelques opérations ponctuelles en périphérie.
- Aucuns signes d'auto-réhabilitation au centre de la zone d'étude.

2) Evolution de la population de 1968 à 1975

L'extension de la dépopulation tend à prouver qu'il s'agit d'un problème portant sur l'ensemble du centre-ville et non sur quelques flots dont les conditions d'habitat sont particulièrement défavorables.

3) Evolution des logements de 1968 à 1975

- Malgré quelques opérations ponctuelles, le nombre de logements a diminué entre 1968 et 1975
- La mutation des utilisations de plancher du centre ville est liée à la diminution du nombre des petits logements non compensée par l'augmentation du nombre des grands.
- dans le centre ville, aucune auto-réhabilitation n'est à noter.

4) Densité nette de la population

Les fortes et moyennes densités se répartissent le long d'un axe Est-Ouest correspondant aux rues de Pologne, du Vieux Marché et de Paris. Plus on s'éloigne du centre ancien, moins la densité est forte. Une moitié de la population vit dans des flots denses représentant 1/5 des terrains, et 1/4 de la population vit dans les flots peu denses représentant la moitié des terrains.

5) Densité des ménages ayant une voiture

Le secteur sauvegardé a une faible densité en véhicules à l'hectare (48 véhicules) car la partie de population la plus aisée et la plus jeune habite dans des quartiers où la densité de population est la plus faible.

Les problèmes de stationnement en centre ville dépendent surtout de la forte attraction commerciale et de la présence d'un terminus du R.E.R.

6) Pourcentage de logements ayant un W.C. intérieur

- La moitié de la population vit dans des flots où il y a moins d'un W.C. intérieur pour 2 logements.
- Le confort des logements, la taille des logements et le fait d'être propriétaire de son logement sont corrélés. Ce qui laisse présumer que la réhabilitation des logements du centre du secteur sera difficile (en 1968, un quart seulement des logements ordinaires du centre ville étaient occupés par leur propriétaire), en particulier dans le groupe d'îlots à la croisée des rues Bonnenfant, au Pain et Vieux Marché, de Paris.

7) Pourcentage des logements occupés par le propriétaire

La copropriété est à peu près inexistante dans le centre du secteur, ce qui peut expliquer l'absence d'auto-réhabilitation, mais peut être favorable à une réhabilitation dont l'initiative reviendrait à la puissance publique.

8) Taille des logements

Le centre du secteur sauvegardé a un très fort taux de petits logements.

9) Catégories socio-professionnelles des chefs de ménage

Le taux de chefs de ménage à revenus élevés est important. La répartition des catégories socio-professionnelles est ségrégative. Même au centre ville, peu de commerçants habitent sur le lieu de leur travail.

9) Le taux d'actifs a diminué de 1962 à 1968. Le départ des ouvriers et des commerçants du centre-ville n'est pas compensé par l'arrivée des cadres et des membres des professions libérales, ou par l'accroissement du nombre des femmes actives.

10) Age des personnes

La répartition géographique des classes d'âge est liée à la taille des logements. La classe d'âge active a tendance à habiter dans le centre-ville, mais elle est de moins en moins nombreuse.

Le taux des personnes âgées est en augmentation entre 1962 et 1968 et ce phénomène se poursuit actuellement.

11) C.O.S. réels

Les flots dont le C.O.S. sont les plus forts (supérieurs à 2.5) se situant à la croisée d'un axe Est Ouest (rue de Paris, rue du Vieux Marché, rue de Poissy) et d'un axe Nord Sud (rue Bonnenfant, rue au Pain). Ils correspondent aux flots qui ont le plus besoin d'être réhabilités (petits logements sans confort, dominance de personnes âgées). Les C.O.S. sont décroissants en allant de ces flots vers la périphérie.

De ces analyses, les rédacteurs du "Rapport sur l'analyse de l'habitat du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye", ont dégagé une esquisse de synthèse dont les points dominants peuvent se résumer comme suit :

- I - Amorce importante de pourrissement du centre-ville, qui risque de gréver les quartiers limitrophes ainsi que la fonction commerciale du Centre-Ville.
- II - Le nombre des chefs de ménage à revenus élevés est important dans la zone d'étude et il tend à s'accroître. Ils sont regroupés principalement dans les zones "Noailles" et "Château-Neuf".

III - En ce qui concerne le centre-ville, la dégradation continue du tissu et l'importance de la fonction commerciale ont entraîné une perte d'1/5 de la population entre 1962 et 1975.

IV - La densité intrinsèque de véhicules est faible, et les problèmes de stationnement sont surtout liés à l'importance de la fonction commerciale et au terminus du R.E.R.

CHAPITRE IX

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Nous indiquons ci-après les titres des diverses rubriques, dans lesquelles sont classées les Sources et la Bibliographie, qui ont été réunies et utilisées par le chargé de mission pour l'Etude du Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye.

Le détail des documents de chaque rubrique peut être consulté au Cabinet de l'Architecte soussigné.

A - 1 - Sources inéditesa) Partie générale

1. Inventaire des Sources Inédites
2. Manuscrits d'historiens locaux
3. Le village, le bourg, la ville
4. Le Domaine royal, fiefs et seigneuries
5. Adductions d'eau, fontaines
6. Equipements collectifs, Marchés, Métiers, Industries, Commerce
7. Rues, Travaux d'alignement, Voierie, Places, Portes, Ponts
8. L'art des jardins
9. Caves, souterrains, carrières.

b) Partie monographiqueLes monuments

1. Architecture civile
2. Architecture religieuse

A - 2 - Sources imprimées

(VIIème - XIXème siècles, par ordre chronologique)

B - Bibliographiea) Bibliographie générale

1. Ouvrages généraux
2. Ouvrages relatifs à une époque du passé de Saint-Germain
3. Héraldique. Numismatique

4. Domaine royal, fiefs, seigneuries
5. Adductions d'eau, Fontaines
6. Equipements collectifs. Industries Marchés
7. Rues, Travaux de voirie, Alignements
Places, Portes, Ponts
8. L'art des jardins
9. Caves, Souterrains, Carrières
10. Géologie, Sylviculture, Flore
11. Démographie
12. Guides de la Ville
13. Urbanisme

b) Partie Monographique par Monuments

1. Architecture Civile
2. Architecture religieuse

CHAPITRE X

I C O N O G R A P H I E

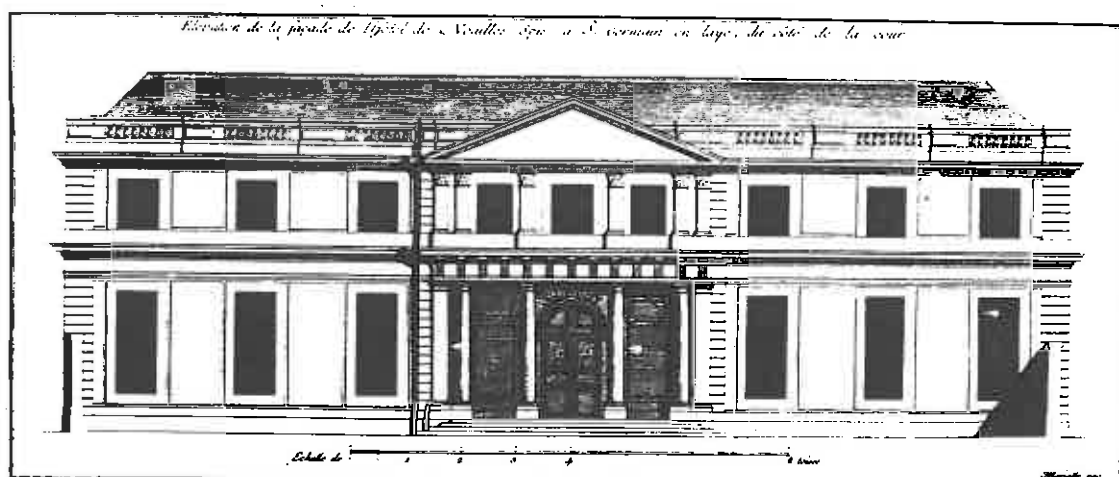
Pour l'élaboration du Plan permanent du "Secteur Sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye" et pour la réduction du Rapport définitif, une très importante iconographie, de tous les âges, a été recherchée, trouvée et réunie, beaucoup de documents étant d'ailleurs inédits. Elle peut être consultée au Cabinet de l'architecte soussigné.

Cette iconographie a été rassemblée en un certain nombre d'albums, auxquels nous nous référons. (I à XXXIV).

Le présent chapitre est divisé en quatre parties principales :

- A - Cartes et Plans
- B - Iconographie proprement dite
- C - Photographies actuelles
- D - Diapositives et Film

Nous n'indiquerons sur les têtes des rubriques avec, pour chacune, le numéro des albums auxquels elles se rattachent.



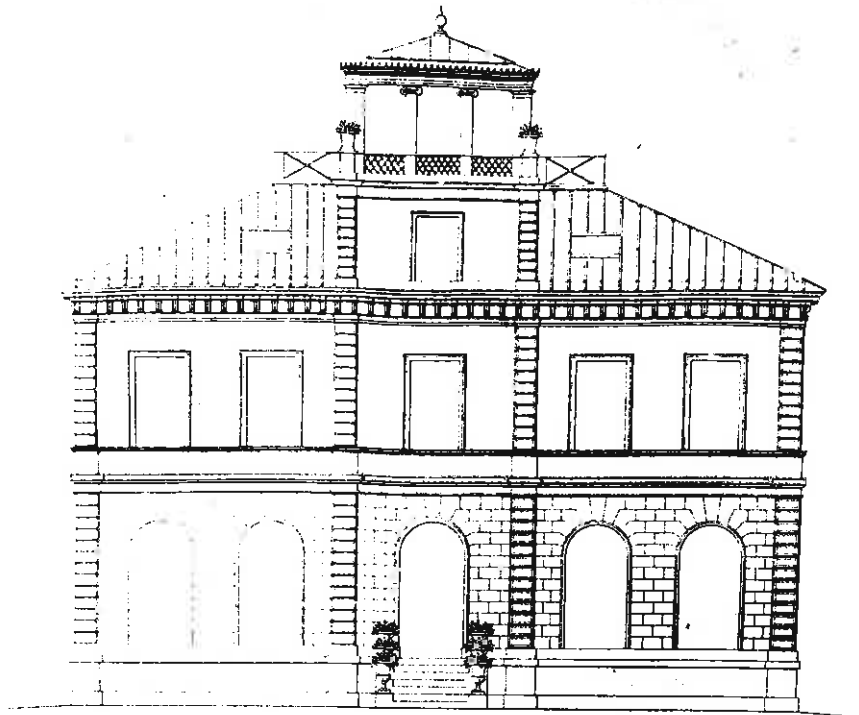
La façade de l'Hôtel de Noailles, côté cour. La partie centrale a disparu.

A - CARTES ET PLANS

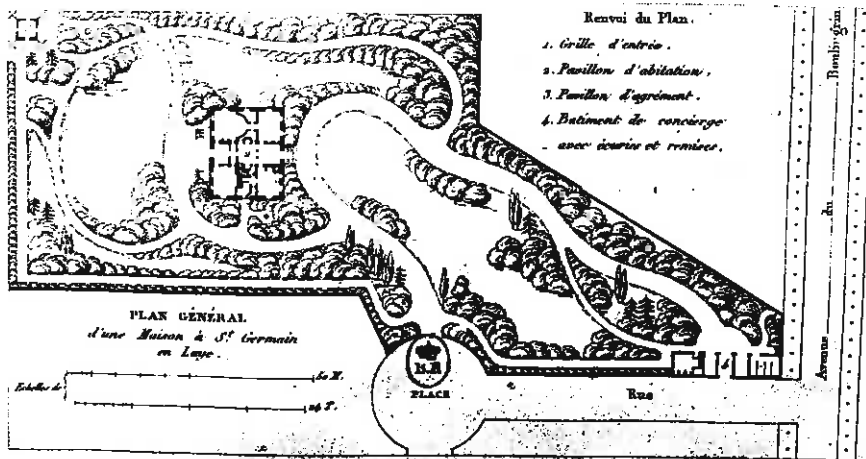
	album n°
a) <u>Partie générale</u>	
1 - Saint-Germain en Ile de France Premières cartes connues	I
2 - Voies de communication par eau et par terre, bacs et ponts	I
3 - Plans d'arpentage, fiefs, seigneuries	I
4 - Série chronologique des cartes de la Ville Première partie, 1639 1740	II
5 - Série chronologique des cartes de la Ville - Seconde partie, 1740 - 1936	III
6 - Le plan parcellaire cadastral de 1820, par BOUCHARD	IV
7 - Projets d'alignement des rues, XVIII - XIX è siècles - première partie	V
8 - Projets d'alignement des rues, XIX è siècle - Le nivellement général de RIGAUX	VI
9 - Projets, plans et réalisations d'urbanisme XVII è - XIX è siècles	
10 a - Eaux de la Ville	
10 b - Acqueducs, sources, fontaines, regards	
10 c - Changements au cours du Rû de Buzot	
10 d - Egoûts	XIII
11 - La Forêt de Saint-Germain	XXXVI

Elevation côté du Jardin

Pl.



Les Blondiaux



Levante arch. 1834

Edouard

MAISON PARTICULIERE, RUE SALOMON REINACH

b) Plans et relevés par monuments

	Albums n°
1° - <u>Architecture civile</u>	
Ensemble des deux châteaux	XI
1 - Le château vieux	XII XIII XIV XV XVI
2 - Le château neuf	XVII XX XXI XXII
3 - Les Bâtiments du Roi autour du château et dans la ville	
4 - Hôtels particuliers	XXIV
5 - Equipements collectifs de la Ville Industries	XXIX
6 - Maisons bourgeoises, Villas, Pavillons, Boutiques	XXX
7 - Places	XXXII
8 - Saint-Germain Militaire	
A - Ensemble du Quartier Militaire	
B - Le Manège	XXXIII
C - Le Quartier Luxembourg	XXXIV
D - Le Quartier Gramont	XXXV
9 - Les Loges	XXXVII
10 - La Muette	XXXVIII
11 - Le Château du Val	XXXIX

2° - Architecture religieuse

Albums n°

- | | |
|--|--------|
| 1 - Edifices religieux (excepté le Prieuré
Saint-Germain - Saint-Vincent et la Chapelle
Royale du Château-Vieux) | XXV |
| 2 - Le Prieuré Saint-Germain - Saint-Vincent | XXVI |
| 3 - La Paroisse (suite), les salles de catéchisme,
la Chapelle Sainte Anne | XXVII |
| 4 - La Chapelle Royale Notre-Dame du Château-Vieux | XXVIII |

B - ICONOGRAPHIE PROPREMENT DITEa) Iconographie générale

- | | |
|--|-------|
| 1) Armoiries de la Ville | IX |
| 2) Iconographie historique, XIII ^e - XX ^e s. | IX |
| 3) Vues générales de la Ville
Vues de fantaisie | X |
| 4) Eaux de la Ville - Acqueducs, Sources, Fontaines,
Regards, Changements du cours du rû de Buzot -
- Egoûts | VIII |
| 5) Rues (cartes postales anciennes) | XXXI |
| 6) Places (cartes postales anciennes) | XXXII |
| 7) Equipements collectifs de la Ville,
Industries | XXIX |

b) <u>Iconographie par monuments</u>	Albums n°
1° <u>Architecture civile</u>	
1 - Ensemble des deux Châteaux Jardins royaux Fontaines	XI
2 - Le Château Vieux	XII XIII XIV XV XVI
3 - Le Château Neuf	XVIII XIX XX XXI
4 - Les Bâtiments des Rois autour du Château et dans la ville	XXIII
5 - Hôtels particuliers	XXIV
6 - Maisons bourgeoises, Villas, Pavillons, Boutiques	XXX
7 - Saint-Germain Militaire	
A - Ensemble du Quartier Militaire	
B - Le Manège	XXIII
C - Le Quartier Luxembourg	XXXIV
D - Le Quartier Gramont	XXXV
8 - La Forêt de Saint-Germain	
B - Portes	
C - La Faisanderie de Vignole	
D - Croix, Puits	
E - Pavillons, Restaurants	XXXVI
9 - Les Loges	XXXVII
10 - La Muette	XXXVIII
11 - Le Château du Val	XXXIX

2° Architecture religieuse

Albums n°

- | | |
|--|--------|
| 1 - Edifices religieux (excepté le Prieuré
Saint-Germain Saint-Vincent et la
Chapelle Royale du Château Vieux) | XXV |
| 2 - Le Prieuré Saint-Vincent Saint-Germain | XXVI |
| 3 - La Paroisse Royale | XXVII |
| 4 - La Chapelle Royale Notre-Dame dans le
Château Vieux | XXVIII |

c - Photographies actuelles

Environ 500 photos ont été prises avant et pendant l'élaboration du rapport. Ce sont des photographies d'ensemble et des photographies de détail.

Certaines d'entre elles peuvent être trouvées dans l'encart lié au Chapitre V, les autres peuvent être consultées au Cabinet de l'Architecte.

d - Diapositives et film

Nous avons réuni un nombre important de diapositives dont l'utilité principale est de servir aux réunions d'information sur le Secteur Sauvegardé.

Certaines ont déjà été projetées dans ce cadre, d'autres sont encore inédites.

Nous n'en donnerons pas la liste, mais l'énumération des grandes rubriques où nous disposons de diapositives, figurera dans le Rapport définitif.

Par ailleurs, un film avec des passages filmés à terre, et d'autres depuis les airs, a été réalisé par l'Architecte soussigné au début de son étude. Il a été présenté à la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés.

CHAPITRE XI

DIRECTIVES PROVISOIRES

Les directives provisoires, but du Rapport Préliminaire, sont le résultat des études définies, esquissées et résumées dans les pages qui précèdent.

Les deux contrats passés avec l'Architecte soussigné :

- l'un par le Ministère de l'Equipement
- l'autre par le Secrétariat à la Culture

précisent tous ceux dans l'article 1er 6 1.1, que le titulaire des contrats ci-dessus, doit fournir :

"Un rapport préliminaire comportant un planning d'études et des directives temporaires et de caractère général permettant aux services compétents en attendant l'établissement du rapport de sauvegarde, d'apprécier quelle suite peut être donnée aux demandes de construction, de réfection, de surélévation, de transformation, de réparation ou de démolition d'immeubles à l'intérieur du périmètre sauvegardé."

Cet extrait des contrats définit parfaitement le but et la contexture des Directives Provisoires.

Le texte des Directives Provisoires a été arrêté dans la version actuelle auprès de nombreuses études et réunions de la Commission locale du Secteur Sauvegardé.

Voici les étapes successives :

- Juin 1976 : première rédaction par l'architecte soussigné
- 2 et 5 Juillet 1976 : mise au point avec la Direction Départementale de l'Equipement.
- 8 Juillet 1976 : Mise au point avec la Municipalité de Saint-Germain-en-Laye et la Direction Départementale de l'Equipement.

- 24 Septembre 1976 : Mise au point avec la Commission d'Urbanisme du Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye.
- 29 Septembre 1976 : Discussion et mise au point au cours de de la 2ème réunion du Groupe de Travail
- 21 Octobre 1976 : Adoption par le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, le Procès-Verbal de cette délibération ayant été approuvé par Monsieur le Préfet des Yvelines le 7 Mars 1977.

Les directives provisoires sont explicitées par un plan au 1/2000ème, faisant ressortir la délimitation du Secteur Sauvegardé les alignements, les hauteurs maximales autorisées en matière de construction.

Février 1978